

LA RESIDENCE UNIVERSITAIRE D'ANTONY :

*destruction
d'un symbole*

La résidence universitaire d'Antony doit être détruite. Ce n'est pas un fait nouveau. Sa démolition a commencé en 1986. Les résistances sont nombreuses car il s'agit là de l'une des plus grandes résidences universitaires d'Europe. En mai 2012, coup de théâtre : le tribunal administratif de Versailles stoppe tout. L'occasion de s'interroger, une dernière fois, sur les raisons qui conduiront, ou pas, à démolir un élément majeur de notre patrimoine architectural.

Jean-Philippe Peynot

Que pourrait-on raconter de la cité universitaire d'Antony si elle venait à disparaître? Il est surprenant de constater que le vide laissé par les bâtiments déjà détruits demeure chargé d'une présence. Qu'a-t-on voulu effacer en supprimant ces bâtiments? Un objet architectural? Un projet éducatif? Un projet social? Politique?

La résidence universitaire fut construite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, devenant l'une des pierres angulaires d'un projet éducatif entrepris dans les années 1930 et mis en place par Jean Zay, ministre de l'Éducation et des Beaux-Arts de 1936 à 1939. Les réformes qu'il mena permirent de transformer l'ancien ministère de l'Instruction publique et sont à l'origine du système

scolaire en place aujourd'hui. Jean Zay n'ayant pas survécu aux affres de la guerre, son nom fut donné à la résidence universitaire lors de son inauguration en 1955.

Le projet était particulièrement ambitieux. Sur un terrain de 11 ha, un ensemble de bâtiments tous interconnectés se déployait depuis la gare de La Croix de Berny (à quinze minutes du centre de Paris) dans un parc dont les espaces verts prolongeaient ceux du parc de Sceaux. Le programme était celui d'une petite ville comportant tous les services nécessaires au confort des 3 000 étudiants qui y habitaient : un restaurant universitaire, deux gymnases, six courts de tennis, un cinéma, une bibliothèque, une clinique, un bureau de poste, des commerces...

2/ Les bâtiments de typologies variées sont en parfaite harmonie avec le parc de la cité dont les vallonnements semblent les accompagner avec une telle évidence qu'on ne sait plus si ce sont eux qui se sont fondus dans le parc ou le parc qui est venu épouser leurs tracés. Une subtilité qui n'est pas sans rappeler le parc de Sceaux que la cité prolonge vers la ville d'Antony.

© Photo : J.-P. Peynot.



« Il est surprenant de constater que le vide laissé par les bâtiments déjà détruits demeure chargé d'une présence. Qu'a-t-on voulu effacer en supprimant ces bâtiments ? »

Pages d'ouverture/ Au premier étage, en rouge, la rue intérieure qui permet de parcourir ce bâtiment dans toute sa longueur. Au rez-de-chaussée, les pilotis qui permettent de le traverser et des espaces communs : ceux-ci furent occupés par la clinique de la cité Jean-Zay, devenue aujourd'hui un simple dispensaire dont la fermeture est prévue pour le mois de septembre 2012. Sur le toit, une terrasse accessible.

1/ Face au parc de Sceaux, et à côté de la gare RER (à laquelle il devait être relié par une passerelle), ce bâtiment marque l'entrée de la résidence universitaire. À sa droite, le restaurant de la cité. Aujourd'hui fermé, il accueillait pourtant, non seulement les étudiants résidant dans la cité (3000 avant 1986, environ 700 aujourd'hui, après les nombreuses démolitions) mais aussi de l'École centrale et de la faculté d'Orsay.

© Photo : J.-P. Peynot.





1/ À chaque transition, un traitement spécifique et une solution formelle originale. Avec les rues intérieures et les nombreux espaces communs, les toits-terrasses constituaient l'un des lieux propices à la convivialité.

2/ Un bâtiment qui n'existe plus, photographié en 2010, peu de temps avant sa démolition qui eut lieu au mois d'août (comme toutes les démolitions de la cité Jean-Zay). Quelques 548 chambres disparaissaient ainsi, s'ajoutant aux 450 chambres déjà supprimées en 1986. Alors que le rez-de-chaussée est muré, il est frappant de voir l'état exceptionnel de conservation d'un bâtiment pourtant laissé à l'abandon depuis de nombreuses années.

© Photo : J.-P. Peynot.



L'ambition de ce projet devait aussi apparaître dans la qualité de sa réalisation. Bâtiments, ameublement, luminaires, tout fut conçu spécifiquement pour la cité Jean-Zay, dans un bâtiment expérimental détruit en 2010 avec tous les prototypes qu'il contenait. Eugène Beaudouin fut l'architecte de ce projet, collaborant avec Jean Prouvé et Charlotte Perriand qui conçurent le mobilier, tandis que Serge Mouille réalisait les luminaires. Eugène Beaudouin avait déjà travaillé avec Jean Prouvé pour la réalisation de la maison du Peuple de Clichy (avec aussi Marcel Lods et Vladimir Bodiansky) inaugurée en 1938 et aujourd'hui classée aux monuments historiques, ainsi que pour l'école de plein air de Suresnes, inaugurée en 1935 et elle aussi protégée.

Le plan de la cité avait la force du geste moderne ainsi que sa technicité. On pouvait à la fois parcourir l'ensemble par un système de rues intérieures situées au premier étage des bâtiments et traverser grâce à des passages ménagés au moyen de pilotis. Le plan dégagait également une incomparable poésie qui s'exprimait par de légers changements d'axe, par l'inscription des bâtiments dans le terrain entièrement vallonné (une butte fut même aménagée), par une diversité dans la typologie et les hauteurs des bâtiments, par le rythme que l'ensemble imprimait aux vides entourant l'espace bâti, rythme repris par les façades, jamais monotones, toujours animées de mille subtilités, dont des décrochements et autres débords permettant de les garder hors

d'eau. Si Le Nôtre avait réussi au parc de Sceaux à créer des variations infinies à partir d'un dessin des plus rigoureux, on peut dire qu'Eugène Beaudouin était parvenu à ce même miracle avec l'architecture de la cité Jean-Zay.

«Le plan de la cité avait la force du geste moderne ainsi que sa technicité.»

Pourquoi détruire la résidence universitaire d'Antony et qui souhaite sa destruction? Certainement pas les étudiants et les anciens élèves qui se sont regroupés pour la défendre (association des Amis de la résidence universitaire d'Antony), ni ceux qui sont conscients de la valeur historique de ce patrimoine architectural ou encore de la nécessité de créer davantage de logements plutôt que d'en supprimer.

Les premiers assauts vinrent de la mairie d'Antony et les premières destructions s'effectuèrent sous le mandat de Patrick Devedjian (maire de 1983 à 2002). Un bâtiment de 450 chambres fut démoli en août 1986 pour construire la sous-préfecture, des bureaux et un commissariat de police. Devenu président de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre de 2002 à 2005, puis président du conseil général des Hauts-de-Seine depuis 2007, Patrick Devedjian n'a eu de cesse de vouloir récupérer les terrains de la résidence universitaire. Un amendement à la loi de décentralisation lui permit d'y parvenir en 2004. La communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre fit alors main basse sur la cité Jean-Zay, cédée sans contrepartie par le centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Versailles. Peu à peu, la cité fut abandonnée et dévitalisée : fermetures du restaurant universitaire, du cinéma, et celle annoncée du centre médical...

Le dernier projet de la communauté d'agglomération, commandé à l'architecte Jean Nouvel, consiste en la transformation d'un des bâtiments (geste de bravoure si l'on songe à sa qualité architecturale) et la réalisation d'un programme mixte d'habitat et de bureaux. Un projet, certes sans ambition, mais sans complexe ni

fausse modestie, puisqu'il ne respecte ni l'architecture d'Eugène Beaudouin ni le parc, et qu'il ne s'embarrasse pas de considérations déontologiques. Une opération immobilière semblable ayant été réalisée à proximité, il est possible de se faire une idée assez précise de la valeur des terrains au regard d'un tel projet : 22 178 m² situés à proximité ont été vendus en novembre 2010 pour la somme de 28 704 000 euros. Sur la base de ces chiffres, les terrains de la cité Jean-Zay représenteraient environ une valeur estimée à 140 000 000 euros. Le 10 mai 2012, le transfert de bien – à titre gracieux – a été annulé par le tribunal administratif de Versailles. Les travaux de démolitions sont aujourd'hui interrompus.

«Il ne faut jamais confondre la ville avec le discours. Et pourtant, entre la ville et le discours, il y a un rapport» écrivait Italo Calvino dans son recueil des *Villes invisibles*. En détruisant la cité Jean-Zay, on ne détruirait pas seulement une ville, mais avant tout un symbole. Le symbole d'un projet politique et social, le projet moderne qui, à Antony, fut à la hauteur des ambitions de Jean Zay, d'Eugène Beaudouin, de Jean Prouvé, et avec eux, toutes les personnes qui l'ont porté et continuent aujourd'hui d'inspirer ceux qui le défendent. J.-P. P.



1



2

1/ Le volume du restaurant combinait plusieurs niveaux baignés de lumière naturelle, équipé du mobilier de Jean Prouvé et des luminaires de Serge Mouille. Comme pour le plan d'ensemble, une extrême rigueur qui s'accompagne pourtant d'une très grande subtilité, voire d'un très grand luxe. Le prix actuel de la table *Trapèze* de Prouvé ou de la lampe *Escargot* de Mouille prouve, si c'était nécessaire, la très grande valeur des aménagements de la cité Jean-Zay.

2/ Vue aérienne de la résidence universitaire. Tous les éléments étaient interconnectés, non seulement entre eux mais aussi avec le parc de Sceaux. L'agora (repérable par un disque blanc) qui donnait accès au restaurant ainsi qu'au cinéma et à la bibliothèque se trouvait dans le prolongement du grand canal. Le plan, à l'échelle du parc de Sceaux, combine la force d'un tracé fonctionnel, la rigueur liée aux exigences de la construction standardisée et la subtilité d'une organisation de l'espace bâti en fonction de la qualité des vides qu'il détermine.

D.R.

Pour en savoir plus

- Au sujet d'Eugène Beaudouin : Pieter Uyttenhove, *Beaudouin et Lods*. Paris, Éditions du Patrimoine, 2012.
- Au sujet de Jean Zay : Roger Karoutchi et Olivier Babeau, *Jean Zay 1904-1944*. Paris, Ramsay, 2006.
- Au sujet de la résidence universitaire d'Antony : <http://amisrua.antony.free.fr/>
<http://sauvonsjeanzay.blogspot.fr/j>

Sélectivité maximale
Confort maximal

SILVERSTAR SUPERSELEKT 60/27 T

Transmission lumineuse 60 %, facteur solaire g 27 %, coefficient Ug 1,0 W/m²K, sélectivité 2,22



glasstec

INTERNATIONAL TRADE FAIR FOR GLASS
PRODUCTION • PROCESSING • PRODUCTS

23 - 26 OCTOBER 2012
DÜSSELDORF, GERMANY

HALL 11, STAND D15